

ISABELLE SAUVÉ, LL.B.
SERGE CORMIER, LL.B.
LINE CHABOT, LL.B.
DOMINIQUE GUENIN, LL.L.
SABRINA BÉLAND, LL.B.
ÉRIC MARTEL, MBA LL.B.
NATHALIE FORTIER, LL.B.
AUDREY TOUPIN-TOUBURE, LL.B.

***Sauvé Cormier
Chabot
& Associés***

(Services juridiques de la Ville de Sherbrooke)

AVOCATS ET PROCUREURS

191, rue du Palais
C.P. 610
Sherbrooke, QC J1H
5H9Tél.: 819 823-8000 P.
5400
Télec.: 819 822-6064

" SOUS TOUTES RÉSERVES "

PAR COURRIEL ET DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Le 6 décembre 2011

M^e Véronique Dubois, avocate

Secrétaire

Régie de l'énergie

800, Place Victoria, bureau 2.55

Montréal, QC H4Z 1A2

Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour
l'année tarifaire 2012-213 (Hydro-Québec distribution R-3776-2011
Notre dossier : 2011-41885 (JUR-3105S)

Chère consoeur,

La présente fait suite à votre courriel que vous adressiez au soussigné en date d'hier.

Dans un premier temps, nous tenons à vous aviser qu'effectivement nous n'avions pas configuré notre compte SDÉ afin de recevoir les alertes de tout nouveau document. Nous avons donc remédié à cette situation dès aujourd'hui.

En ce qui a trait à votre demande no. 1 datée du 23 novembre dernier et adressée à l'AREQ, nous souhaitons vous demander une extension de délai supplémentaire jusqu'au 7 décembre 2011 à 12h00 afin de répondre à cette demande.

Finalement, concernant votre correspondance du 30 novembre 2011, nous tenons à vous aviser que l'AREQ n'entend pas être présente à l'audition du dossier.

Vous remerciant de l'attention portée à la présente, veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.

SAUVÉ CORMIER CHABOT & ASSOCIÉS
Avocats

SERGE CORMIER

SC/ib

